

PRODUCTION, CONSOMMATION, RESTAURATION, EMPLOI...

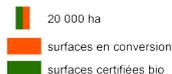
La BIO passe à la vitesse supérieure

La Bio en 2015...

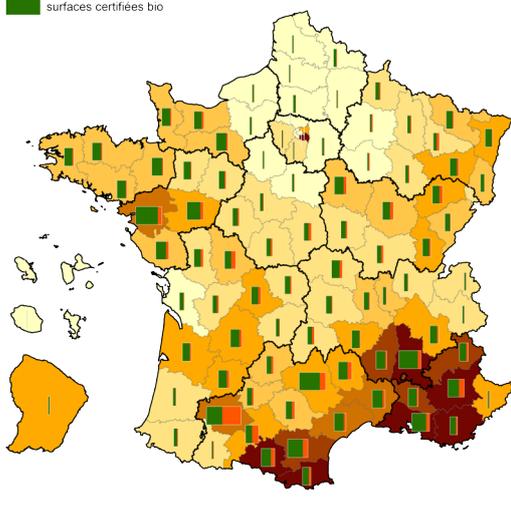
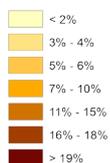
- ▶ 28 884 fermes (+9% / 2014)
- ▶ 1,375 millions d'hectares (+23% / 2014)
- ▶ 13 528 transformateurs, distributeurs et importateurs (+5% / 2014)
- ▶ La Bio représente près de 100 000 emplois directs, près de 10% des emplois agricoles
- ▶ 37% des agriculteurs Bio sont éleveurs
- ▶ Un marché de 5,76 milliards € (+14,7% / 2014) et 3% du marché alimentaire français
- ▶ 76% des produits Bio consommés en France proviennent de France
- ▶ Près de 9 Français sur 10 ont consommé Bio, dont 65% de consommateurs "Bio-réguliers" au moins une fois par mois (Baromètre Agence Bio / CSA)

Part des surfaces Bio dans le territoire agricole départemental et surfaces engagées en Bio en 2015

Surfaces engagées en bio en 2015



Part de la SAU totale en bio en 2015



Panorama général sur la production Bio en France en 2015

Fin 2015, 28 884 exploitations agricoles étaient engagées en Agriculture biologique, soit une augmentation de 9% par rapport à 2014.

Les exploitations Bio représentaient alors 6,5% des exploitations agricoles en France.

La superficie en mode de production biologique était de 1,375 millions d'hectares, dont 1,063 millions d'hectares certifiés Bio et 312 500 ha en conversion (x 2 / 2014).

Les surfaces conduites en Bio représentaient fin 2015 plus de 5,1% * de la surface agricole nationale.

*Agreste 2015, SAU des exploitations hors parcours collectifs

Les cheptels Bio + Conversion en 2015 (vs 2014) :

- 79 085 Brebis lait (+9%)
- 171 745 Brebis viandes (+16%)
- 133 197 Bovins laitiers (+6%)
- 146 682 Bovins allaitants (+23%)
- 52 131 Chèvres laitières (+12%)
- 8 907 231 Poulets de chair (+5%)
- 3 915 688 Poules pondeuses (+5%)
- 9 080 Truies (+9%)

► Dans le Grand Ouest*

Fin 2015, le Grand Ouest comptait 5 504 exploitations agricoles en Bio, soit une stabilité du nombre d'exploitations en un an (5492 en 2014 donc +0,23%)

263 355 hectares étaient conduits en Bio + Conversion, dont 39 997 ha en conversion, soit une progression de 10% des surfaces Bio et conversion en un an.

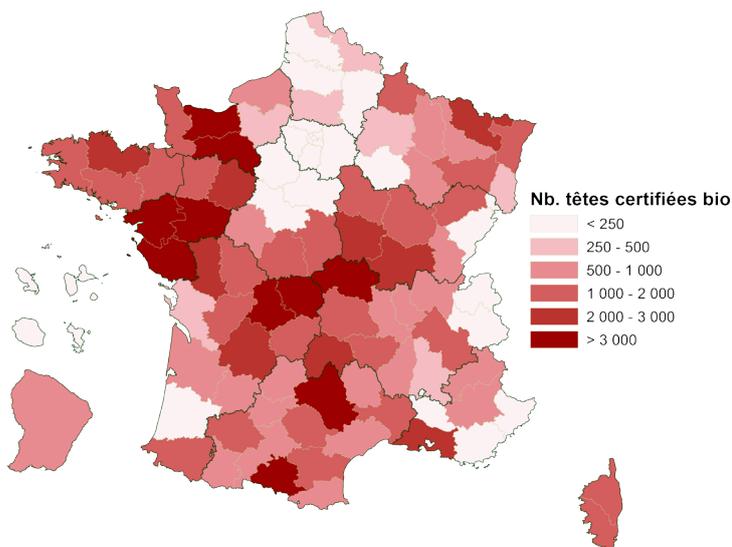
La progression du nombre d'exploitations agricoles Bio varie d'une région à l'autre entre 2014 et 2015 :

- Bretagne : + 7,7%
- Normandie : +10,4%
- Pays de la Loire : +7,9%

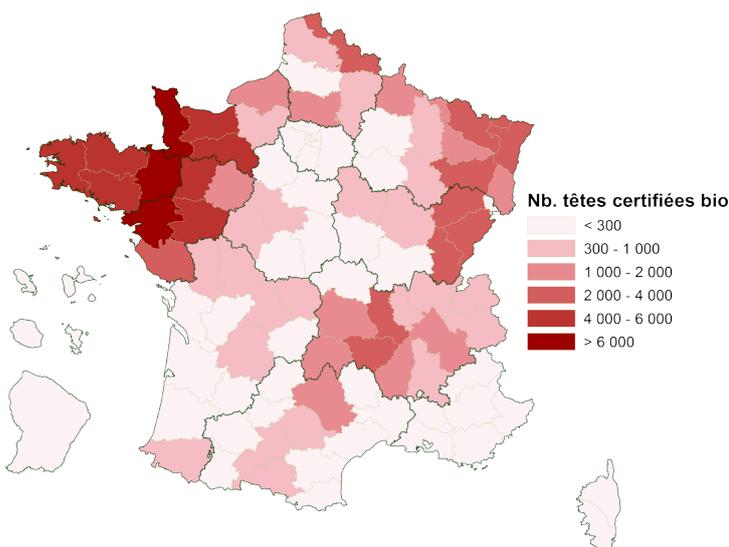
*On entend par Grand Ouest : Bretagne, Pays de la Loire et Normandie

Les données chiffrées et les cartes de ce document ont notamment pour source l'Observatoire National de l'Agriculture Biologique - Agence Bio Chiffres 2015 - Edition 2016

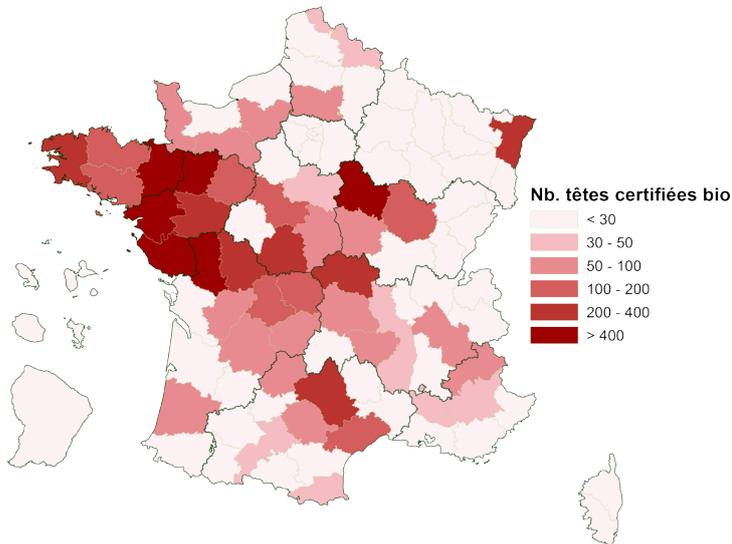
Nombre de vaches allaitantes en 2015



Nombre de vaches laitières en 2015



Nombre de truies reproductrices en 2015



LES PRODUCTIONS ANIMALES

► Plus d'un agriculteur Bio sur 3 est éleveur !

Le nombre d'élevages et les cheptels certifiés Bio et en conversion ont progressé en 2015.

► Les productions animales dans le Grand Ouest

En 2015, près de 70% des fermes engagées en Bio sur le Grand Ouest sont orientées vers l'élevage.

Le cheptel Bio du Grand Ouest est en croissance dans toutes les productions :

En nombre de têtes certifiées Bio

- Vaches allaitantes : 31 458 (+5% vs 2014)
- Vaches laitières : 64 698 (+4%)
- Brebis viande : 18 697 (+6%)
- Brebis laitières : 5 220 (+6%)
- Chèvres : 9 904 (+9%)
- Truies : 3 752 (+3%)
- Poulets de chair : 3 083 850 (+4%)
- Poules pondeuses : 1 900 956 (+1%)
- Ruches : 5 049 (+18%) en nombre de ruches

Les éléments ci-dessous s'entendent en nombre de têtes certifiées Bio (sans compter les conversions) - Source : Agence Bio

En France, le nombre d'élevages bovins allaitant Bio (3 084) a augmenté de +15% par rapport à 2014.

Le Grand Ouest totalise à lui seul plus de 30% du cheptel de vaches allaitantes Bio.

La représentativité du Grand Ouest en ce qui concerne les vaches laitières Bio est plus importante encore puisque ces 3 régions, premières en France, rassemblent plus de la moitié du cheptel français (57% et 65 000 vaches laitières).

Dans le secteur porcin, on comptabilise au niveau national 8 400 truies reproductrices.

Le Grand Ouest comptabilise plus de 45% du cheptel national avec 3 750 truies reproductrices biologiques.

Dans le secteur ovin, le Grand Ouest ne compte que 7% des brebis lait et 13% des brebis viande en nombre de têtes en France.

Dans le secteur caprin, le Grand Ouest regroupe 9 900 chèvres soit 21% du cheptel français en Bio.

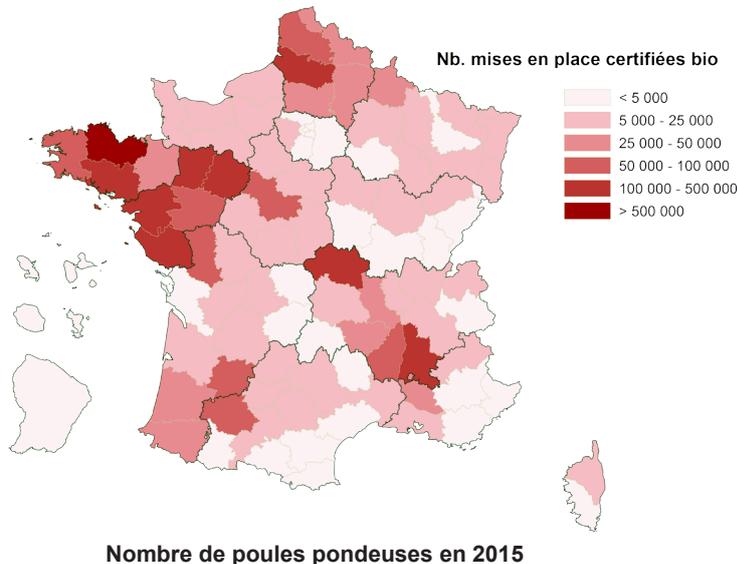
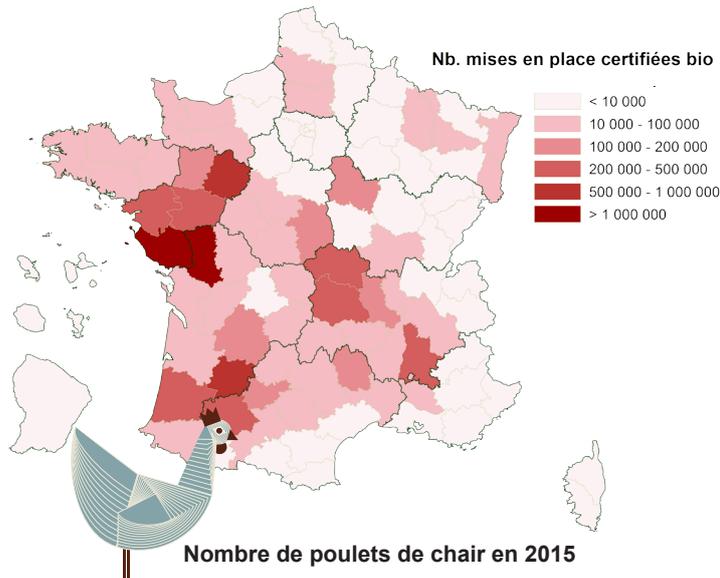
Au niveau national en volailles, le nombre de volailles de chair s'élève en 2015 à plus de 8,9 millions d'animaux, et celui des poules pondeuses à plus de 3,9 millions.

Entre 2014 et 2015, le nombre de volailles de chair a augmenté de 4% sur le Grand Ouest qui regroupe 35% de la production nationale.



FILIÈRES ANIMALES EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Le nombre de **poules pondeuses Bio** a augmenté en France de 5% entre 2014 et 2015 (contre +11% entre 2013 et 2014), pour atteindre 3 915 000. Le nombre d'élevages Bio + conversion est de 1 555 (+5%). **Le Grand Ouest rassemble 49 % de la production nationale de poules pondeuses.**



Les opérateurs Aval de la filière Bio

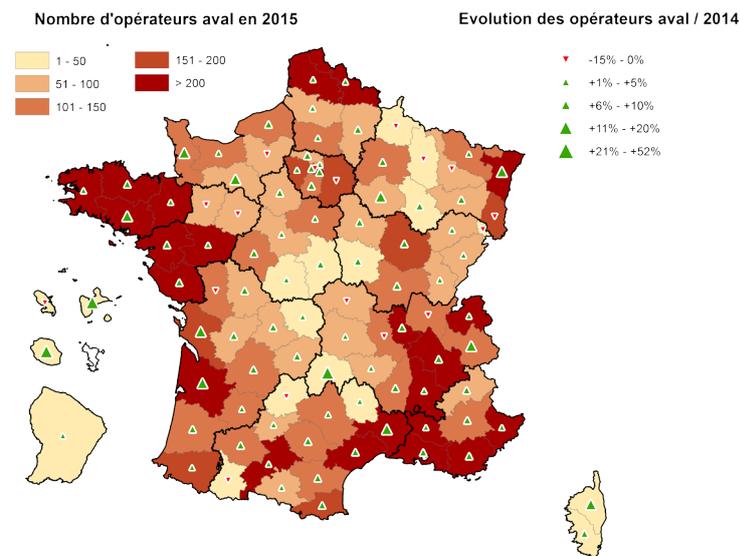
Le développement aval de la filière Bio s'est également poursuivi en 2015. Ainsi, fin 2015, on dénombrait en France un total de **13 528 opérateurs aval engagés en Bio (+5% / 2014)**, répartis comme suit :

- **9 764 transformateurs (+3% / 2014)** travaillant à partir de matières premières issues de l'Agriculture Biologique
- **3 605 distributeurs** de produits Bio (grossistes et détaillants - +8% / 2014)
- **159 importateurs** (stable) de produits Bio issus de pays tiers à l'Union Européenne.

► Les opérateurs Aval dans le Grand Ouest

2 041 transformateurs sont localisés sur le Grand-Ouest (834 en Bretagne, 803 en Pays de Loire et 404 en Normandie) et **plus de 600 distributeurs spécialisés Bio** (276 en Bretagne, 210 en Pays de Loire, 132 en Normandie).

Nombre de préparateurs Bio par département et évolution entre 2014 et 2015 (suivant la localisation du siège social)



Distribution, marché, consommation : les chiffres clés

► Des circuits de distribution diversifiés et dynamiques

En 2015, la répartition des ventes de produits Bio confirme la diversité des différents circuits de distribution acteurs de ce marché (en parts de marché) :

- 44,6% via les Grandes Surfaces Alimentaires
- 36,5% via les magasins spécialisés Bio
- 14% directement du producteur au consommateur
- 4,9% par les artisans

Source : Agence Bio / AND-I - 2016

► Un marché de plus de 5 milliards d'€ en 2015

En 2015, le marché des produits alimentaires issus de l'Agriculture Biologique a été estimé à **5,76 milliards d'€ (+14,7% / 2014)**. Le marché de l'alimentation Bio représente 3% du marché alimentaire total en 2015 (contre 1,3% en 2007).

Plus de la moitié des ventes (en valeur) de produits Bio a été effectuée au **rayon frais** en 2015. Le moteur de la croissance se situe avant tout aux rayons **fruits et légumes frais (+24%)** et **épicerie (+17%)** grâce notamment au succès de produits tels que **le vrac, les céréales pour petit déjeuner, les galettes soufflées et céréales d'accompagnement**.

Du côté de la **Restauration Collective**, les produits Bio représentent 225 millions d'€ en 2015 (+18% par rapport à 2014).

► Du côté des consommateurs

- **89% des Français ont consommé Bio en 2015** (74% en 2014).
- Part des **consommateurs réguliers** (au moins une fois par mois) en augmentation : **65% en 2015** (vs 62% en 2014).
- Les Français ont une **image positive de la Bio** : 90% estiment qu'elle contribue à préserver l'environnement, et 89% estiment que les produits Bio sont bons pour la santé.
- **Hors de leur domicile**, les Français souhaitent aussi consommer des produits Bio :
 - 88% des parents se disent intéressés par la Bio à l'école,
 - 73% des actifs sur leur lieu de travail
 - 79% des Français en restauration commerciale.

Source : Baromètre de consommation et de perception des produits biologiques en France - Agence BIO / CSA - 2016

► Toujours plus de Bio en restauration collective...

En 2015, **58% des établissements** de restauration collective proposaient des produits Bio à leurs convives, ne serait-ce que de temps en temps.

78% des produits Bio achetés sont d'origine française et plus de la moitié d'origine régionale.

Parmi les établissements proposant des produits Bio :

- 79% achètent des produits laitiers Bio,
- 39% des volailles Bio,
- 40% des produits carnés frais Bio
- 16% des viandes surgelées Bio
- 13% des volailles surgelées Bio

Source : Observatoire 2016 des produits biologiques en restauration collective - Agence Bio et Etude Agence Bio / CSA 2016

Repères par filière...

► Filière "Lait" biologique

Collecte Bio : un engagement massif des producteurs en 2015 et 2016

En 2015, 571 millions de litres ont été collectés en Bio, soit une augmentation de 7% par rapport à 2014.

La collecte Bio représente 2,3% de la collecte nationale de lait en 2015 et **plus de 50% de la collecte nationale est réalisée dans le Grand Ouest**.

La collecte de lait Bio devrait **dépasser les 650 millions de litre de lait fin 2016**.

La dynamique de transformation entre 2014 et 2015

| Bio | 2015 | Evolution |
|----------------------|---------------|-------------|
| | | 2015 / 2014 |
| Lait de consommation | 262 511 000 l | +10% |
| Ultra frais | 58 095 t | +8% |
| Beurre | 8 716 t | +10% |
| Crème | 4 028 t | +14% |
| Fromage | 16 667 t | +0% |

Sources : CNIEL - 2016

► Filières "Viandes" biologiques

Les viandes Bio représentent **11% du marché Bio français**.

Abattages : en 2015, les abattages progressent de +8% vs 2014.

Ce chiffre s'explique par une bonne disponibilité en bovins Bio qui a permis aux opérateurs de répondre aux attentes du marché et de relancer le développement de la viande Bio dans les points de ventes avec un maintien des prix Bio, alors que ceux du conventionnel ont plutôt fluctué et diminué.

Les abattages progressent globalement :

- Abattage des porcins : +1,45% entre 2014 et 2015
- Abattage des bovins allaitants et laitiers : +13%
- Abattage des bovins laitiers : +17%

- Abattage des ovins : -1% après une croissance de +15% entre 2013 et 2014

- Abattage des veaux : +22%

Des débouchés diversifiés et une progression dans tous les circuits de distribution

Tous les secteurs de la distribution confirment leur développement (GMS : +9% - Boucherie artisanale : +2% - Magasins spécialisés : +29% - RHD : +6%).

Seule la vente directe régresse de -6%.

Les GMS commercialisent 51% des volumes de viande Bio vendus.

Les boucheries artisanales vendent 15% des volumes, les magasins spécialisés 16%, la vente directe 10% et la RHD 9%.

Sources : Observatoire des viandes biologiques de la commission Bio d'INTERBEV - Données 2015 - Communiqué de presse du 05/07/2016

► Filière "Porc" biologique

On dénombre près de **400 élevages en Bio et en conversion en France**.

Les truies Bio (8 400) ne représentent pas 1% du cheptel national. Plus de 110 000 porcs Bio charcutiers ont été produits en 2015.

Les GSA sont le principal circuit de distribution de la viande porcine biologique. Au détail, elles détiennent 36% du marché, suivi par les magasins Bio 15%, la vente directe 10% et les bouchers 8%.

La **Bretagne** a produit près de 23 000 porcs charcutiers en 2015 soit près de 20% de la production nationale.

La région compte près d'une cinquantaine de naisseurs engraisseurs et environ 90 élevages produisent des porcs charcutiers (à peine 3% des élevages de porc breton).

Sources : Agence Bio - IBB

LES ÉTAPES DE LA CONVERSION À L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

La démarche de conversion...

...un cheminement personnel ► Les questions à se poser

- | | | |
|----------------------------------------------------------------------------------------|---|----------------------|
| Comment aborder les changements induits par la conversion à l'Agriculture Biologique ? | ► | Les formations |
| La conversion est-elle techniquement possible sur mon exploitation ? | ► | Le diagnostic |
| Est-elle économiquement viable ? | ► | Le projet |
| Les produits sont-ils valorisés en Bio ? | ► | La commercialisation |



► S'informer

Des professionnels sont disponibles pour répondre à toutes les questions sur les principes, les techniques et les pratiques de l'Agriculture Biologique, en particulier :

- Les conseillers des Groupements d'Agriculteurs Biologiques (réseau FNAB),
- Les conseillers des Chambres d'Agriculture,
- Les agriculteurs dans les fermes de référence et de démonstration,
- Mais aussi les techniciens des organisations économiques.

Voir la fiche des contacts de votre région - sur le web : www.bio-bretagne-ibb.fr - www.interbio-paysdelaloire.fr

► Se former

Le réseau **FORMABIO** rassemble les établissements de formation du Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt qui proposent des formations spécifiques à l'Agriculture Biologique, dont certaines peuvent être suivies à distance.

Réseau Formabio, un réseau au service de la formation Bio : Jean-Marie MORIN - animateur du réseau Formabio - CFPPA Rennes Le Rheu
Tél. : 02 99 60 90 07 - Fax : 02 99 60 80 69 - jean-marie.morin@educagri.fr - www.reseau-formabio.educagri.fr

Les réseaux des Groupements d'Agriculteurs Biologiques et des Chambres d'Agriculture proposent aussi des formations spécifiques aux agriculteurs Bio et conventionnels.

► S'engager dans la certification

Pour commercialiser des produits comme issus de l'Agriculture Biologique, **un producteur doit être contrôlé et certifié par un organisme agréé par l'État** (liste ci-après). Le ou les organismes contactés transmettent un devis chiffré de leur intervention et une proposition de contrat comprenant un engagement à respecter la réglementation en Agriculture Biologique. Une fois le contrat signé, l'organisme choisi adresse au producteur une attestation d'engagement au mode de production biologique. Un contrôleur / auditeur prend rendez-vous pour une première visite. Par la suite, les contrôles sont annuels et comportent des visites inopinées.

Un certificat est délivré chaque année pour les produits jugés conformes à la réglementation.

► Notifier son activité

La notification est une déclaration d'activité obligatoire (art. 28 du règlement CE 834/2007). Sa gestion est assurée par l'Agence Bio pour le compte du Ministère de l'Agriculture.

Agence Bio - Service Notifications - Tél. : 01 48 70 48 42 - notifications@agencebio.org - <https://notification.agencebio.org> (notification en ligne)

► Quelles aides financières ?

En 2016, les producteurs Bio ou en projet de conversion peuvent bénéficier des dispositifs suivants :

- Des diagnostics ou études *Conversion* subventionnés par :
 - Les Conseils régionaux de Bretagne et des Pays de la Loire, dans le cadre de dispositifs "PASS BIO"
 - Le Conseil général d'Ille et Vilaine, dans le cadre du dispositif "Développement des systèmes de production autonomes et économes en intrants"
- Des aides à la conversion et au maintien en AB dans le cadre de la PAC : CAB et MAB, contractualisées sur 5 ans
- D'un crédit d'impôt Bio de 2 500 €, avec un plafond de cumul CI Bio + [CAB et MAB] < 4 000 € (dès lors que les produits peuvent être valorisés en Bio, c'est-à-dire après 1 ou 2 ans de conversion)
- Des bonifications sur certaines aides couplées animales de la PAC : en ovins et en veaux Bio
- Des bonifications à l'installation dans le cadre de la Dotation Jeunes Agriculteurs
- Des bonifications sur les subventions aux investissements en élevage et productions végétales (programmes régionaux FEADER)

Pour plus d'informations : contactez les réseaux FNAB et Chambres d'agriculture de votre département.

Le point sur ...

FILIÈRES ANIMALES EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Les organismes certificateurs

Les Organismes Certificateurs marqués d'un * n'interviennent pas en région Bretagne

BUREAU VERITAS CERTIFICATION FRANCE

Bâtiment Le Guillaumet
60, av. du Gal de Gaulle
92046 PARIS LA DEFENSE CEDEX
Tél. : 01 41 97 00 74 - Fax : 01 41 97 08 32
www.qualite-france.com - www.bureauveritas.fr
(code OC : FR-BIO 10)

CERTIS

Immeuble Le Millepertuis
Les Landes d'Apigné - 35650 LE RHEU
Tél. : 02 99 60 82 82 - Fax : 02 99 60 83 83
certis@certis.com.fr
www.certis.com.fr
(code OC : FR-BIO 13)

QUALISUD

15, avenue de Bayonne
40500 SAINT-SEVER
Tél. : 05 58 06 15 21 - Fax : 05 58 75 13 36
contact@qualisud.fr
www.qualisud.fr
(code OC : FR-BIO 16)

BUREAU ALPES CONTRÔLE*

3, impasse des Prairies
74940 ANNECY LE VIEUX
Tél. : 04 50 64 06 75 - Fax : 04 50 64 06 02
mdubuc@alpes-contrôles.fr
www.alpes-contrôles.fr
(code OC : FR-BIO 15)

CERTIPAQ BIO

56, rue Roger Salengro
85013 LA ROCHE SUR YON
Tél. : 02 51 05 14 92 - Fax : 02 51 36 84 63
certipaq@certipaq.com
www.certipaqbio.com
(code OC : FR-BIO 09)

ECOCERT FRANCE

BP 47
32600 L'ISLE-JOURDAIN
Tél. : 05 62 07 39 92 - Fax : 05 62 07 11 67
info@ecocert.fr
www.ecocert.fr
(code OC : FR-BIO 01)

AGROCERT*

4, rue Albert GARY
47200 MARMANDE
Tél. : 05 53 20 93 04 - Fax : 05 53 20 92 41
agrocert@agrocert.fr
www.agrocert.fr
(code OC : FR-BIO 07)

CERTISUD*

70, avenue Louis Sallenave
64000 PAU
Tél. : 05 59 02 35 52 - Fax : 05 59 84 23 06
certisud@wanadoo.fr
www.certisud.fr
(code OC : FR-BIO 12)



À la rencontre de la filière Bio au Space 2015 !

INITIATIVE BIO BRETAGNE (IBB)

33, avenue Sir Winston Churchill - 35000 RENNES
Tél : 02 99 54 03 23 - Fax : 02 99 33 98 06
contact@bio-bretagne-ibb.fr - www.bio-bretagne-ibb.fr

INTER BIO DES PAYS DE LA LOIRE

9, rue André Brouard - CS 70510 - 49105 ANGERS Cedex 02
Tél : 02 41 18 61 50 - Fax : 02 41 18 61 51
contact@interbio-paysdelaloire.fr - www.interbio-paysdelaloire.fr

Avec le soutien de :



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT



Région
PAYS DE LA LOIRE

Crédits photos : Agence Bio - IBB
Conception graphique : Initiative Bio Bretagne